

Date de préparation : 15 août 2025

Section 1: IDENTIFICATION

Nom du produit : Marshall Unpacked

Numéro ARLA: 33681

Utilisation du produit : Herbicide.

Restrictions d'utilisation : Pas disponible.

Fabricant/Fournisseur: WinField United Canada, ULC

101-302 Wellman Lane Saskatoon, SK S7T-0J1

Numéro de téléphone : 1-888-975-4769

Téléphone d'urgence: Appels d'urgence (Rocky Mountain Poison & Drug Safety

(RMPDS)): 1-877-496-3329

Appels en cas de déversement (CHEMTREC) : 1-800-424-9300 ou +1-703-527-3887 (international)

Date de préparation de la FDS: 15 août 2025

Section 2: IDENTIFICATION DE(S) DANGER(S)

INFORMATIONS SGH

Classification: Non dangereux selon les critères de l'OSHA (29 CFR 1910.1200).

Non dangereux selon les critères du SIMDUT 2015.

ÉLÉMENTS DE L'ÉTIQUETTE

Pictogramme(s) de danger : Aucun.

Mention d'avertissement : Aucun.

Mentions de danger : Sans objet.

Conseils de prudence

Prévention : Sans objet.
Intervention : Sans objet.
Stockage : Sans objet.
L'élimination : Sans objet.

Dangers non classés ailleurs : Sans objet.
Ingrédients dont la toxicité est inconnue : Aucun.

Ce produit n'est pas considéré comme dangereux par la norme de communication des risques de l'OSHA (29 CFR 1910.1200).

Ce produit n'est pas considéré comme dangereux par le Règlement sur les produits dangereux.

Section 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGREDIENTS

Ingrédient(s) dangereuxNoms
communs/synonymes :Numéro de
registre CAS
100646-51-3% en poids.
/poids.Quizalofop-p-éthylPas disponible.100646-51-39 - 10



Date de préparation : 15 août 2025

Section 4: PREMIERS SOINS

Inhalation: En cas d'inhalation: Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas

de malaise.

Symptômes et effets aigus et différés : Peut irriter les voies respiratoires. Les signes et les symptômes peuvent comprendre de la toux, des éternuements, un écoulement nasal, des maux de tête, une raucité de la

voix et des douleurs au nez et à la gorge.

Contact avec les yeux :

En cas de contact avec les yeux : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

Symptômes et effets aigus et différés : Peut irriter les yeux. Les signes et les symptômes peuvent comprendre des rougeurs, des enflures, de la douleur, des dilacérations et une vision trouble ou voilée.

Contact avec la peau :

En cas de contact avec la peau : Laver abondamment à l'eau. Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

Symptômes et effets aigus et différés : Peut provoquer une irritation de la peau. Les signes et les symptômes peuvent comprendre des rougeurs, des enflures et des démangeaisons localisées.

Ingestion: En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas

de malaise. Si des vomissements surviennent naturellement, faire pencher la victime vers l'avant pour réduire les risques d'aspiration. NE PAS faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Ne jamais administrer quoi que ce soit par la bouche à une personne inconsciente.

Symptômes et effets aigus et différés : Peut causer une irritation gastrointestinale. Les signes et les symptômes peuvent comprendre des douleurs abdominales, des problèmes d'estomac, des nausées, des

vomissements et de la diarrhée.

Conseils généraux : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin

(si possible, lui montrer l'étiquette ou la FDS).

Remarque à l'intention

des médecins :

Les symptômes peuvent ne pas apparaître immédiatement.

Section 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

INFORMATIONS SUR L'INFLAMMABILITÉ ET L'EXPLOSION

Non inflammable ou combustible selon les critères OSHA/SIMDUT.

Sensibilité au choc : Cette matière n'est pas sensible aux chocs.

Sensibilité aux décharges

statiques:

Ce produit n'est pas sensible aux décharges statiques.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Marshall Unpacked

Date de préparation : 15 août 2025

MOYENS D'EXTINCTION

Agents extincteurs appropriés: Incendie de petite taille : Poudre chimique sèche, CO2, eau

pulvérisée ou mousse régulière.

Incendie de grande taille : Eau pulvérisée ou en brouillard, ou mousse. Éloigner les contenants de la zone de feu si cela

peut se faire sans risque.

Agents extincteurs non

appropriés:

Ne pas employer de jet d'eau.

Produits de combustion : Oxydes de carbone. Oxydes d'azote. Chlorure d'hydrogène.

Chlore.

Protection des pompiers : Un feu peut produire des gaz irritants, corrosifs et/ou toxiques. Les

eaux de contrôle d'incendie ou de dilution peuvent polluer. Porter un Appareil de Protection Respiratoire Autonome (APRA) à pression positive. Les vêtements de protection pour feux

d'immeubles ne fourniront qu'une efficacité limitée.

Section 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Procédures en cas

d'urgence :

Éloigner les curieux et le personnel non-autorisé. Demeurer en

amont du vent. Éviter les dépressions de terrain. Avant d'y

accéder, aérer les endroits clos.

Mesures de protection

personnelle:

Ne pas toucher ou marcher sur le produit déversé. Employer la

protection personnelle recommandée à la section 8.

Précautions pour la

protection de l'environnement :

Tenir à distance des tuyaux d'évacuation, des conduites d'égout,

des fossés et des cours d'eau.

Méthodes de confinement : Bloquer la fuite si cela ne présente pas de risque. Ne pas rejeter

dans les canalisations d'égout ni permettre que les rejets

atteignent les cours d'eau.

Méthodes de nettoyage: Absorber ou couvrir avec de la terre sèche, du sable ou tout autre

produit non-combustible et transférer dans des contenants.

Autres renseignements: Voir la Section 13 pour les consignes d'élimination.

Section 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Manutention:

Ne pas avaler. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Pour de plus amples renseignements sur l'équipement de protection individuel, voir la section 8.

Stockage:

Conserver à l'écart des matières incompatibles. Voir Section 10 pour des informations sur les matériaux incompatibles. Conserver hors de la portée des enfants.



Date de préparation : 15 août 2025

Section 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE

Directives d'exposition Composant

Quizalofop-p-éthyl [Numéro de registre CAS 100646-51-3]

ACGIH: Aucune VLE établie. **OSHA**: Aucune LEA établie.

PEL: Limite d'exposition permise **VLE**: Valeur limite d'exposition

Mesures d'ingénierie : Normalement non requis.

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI)



Protection des yeux et du visage: Porter des lunettes de sécurité. Utilisez un équipement de

protection oculaire conforme aux normes de la norme CSA CAN/CSA-Z94,3:20 et aux réglementations OSHA de la norme 29 CFR 1910,133 relative aux équipements de

protection individuelle.

Protection des mains : Porter des gants de protection. Pour plus d'informations,

consultez les spécifications du fabricant.

Protection de la peau et du corps : Porter des vêtements de protection.

Protection des voies Si la ve

respiratoires:

Si la ventilation est insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire à épuration d'air, approuvé par le NIOSH/MSHA et répondant aux exigences de la norme

CAN/CSA-Z94.4-18, ou un appareil de protection

respiratoire autonome approprié. Un appareil respiratoire à adduction d'air doit être utilisé lorsque la concentration en oxygène est faible ou que la concentration des produits dans l'air dépasse les limites des appareils de protection

respiratoire à adduction d'air filtré.

Mesures d'hygiène générales : Manipuler conformément aux pratiques établies d'hygiène

industrielle et de sécurité. Consultez un hygiéniste industriel compétent pour déterminer le risque potentiel et/ou les fabricants d'ÉPI pour assurer une protection adéquate.

Section 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence : Liquide ambre.

Couleur: Ambre

Odeur : Aromatique.

Seuil olfactif : Pas disponible.

État physique : Liquide.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Marshall Unpacked

Date de préparation : 15 août 2025

pH: 5.6

Point de fusion / Point de congélation : Pas disponible.

Point initial d'ébullition : Pas disponible.

Intervalle d'ébullition : Pas disponible.

Point d'éclair : Pas disponible.

Taux d'évaporation : Pas disponible.

Inflammabilité :Sans objet.Limite d'inflammabilité inférieure :Pas disponible.

Limite d'inflammabilité supérieure : Pas disponible.

Pression de vapeur : Pas disponible.

Densité de vapeur relative : Pas disponible.

Densité relative : Pas disponible

1.02 (Eau = 1)

Solubilité : Dispersible dans l'eau.

Coefficient de partage : n-octanol/eau : Pas disponible.

Température d'auto-inflammation : Pas disponible.

Température de décomposition : Pas disponible.

Viscosité cinématique : Pas disponible.

Pourcentage de matières volatiles, % du poids : Pas disponible.

Teneur en COV, % du poids : Pas disponible.

Masse volumique: 1.02 g/cm³ (8.5119 lb/gal)

Coefficient de répartition eau/huile : Pas disponible.

Caractéristiques des particules : Pas disponible.

Section 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité: Contact avec des substances incompatibles. Exposition à la chaleur.

Stabilité chimique : Stable dans des conditions d'entreposage normales.

Possibilité de réactions dangereuses : Aucune connue.

Conditions à éviter : Contact avec des substances incompatibles. Exposition à la chaleur.

Substances incompatibles: Oxydants forts.

Produits de décomposition dangereux : Pas disponible.



Date de préparation : 15 août 2025

Section 11: INFORMATION TOXICOLOGIQUE

EFFETS D'UNE EXPOSITION AIGUË

Produit Toxicité

Orale: Pas disponible.

Dermal: Pas disponible.

Inhalation: Pas disponible.

Toxicité des composants

Composant Numéro de DL50 orale DL50 par voie CL50

registre CAS cutanée

Quizalofop-p-éthyl 100646-51-3 1182 mg/kg (rat) Pas disponible. Pas disponible.

Voies d'exposition

Contact avec les yeux. Contact avec la peau. Inhalation. Ingestion.

probables:

Organes cibles: Peau. Yeux. Tractus gastro-intestinal. Système respiratoire.

Symptômes (y compris les effets différés et immédiats)

Inhalation: Peut irriter les voies respiratoires. Les signes et les symptômes peuvent

comprendre de la toux, des éternuements, un écoulement nasal, des maux de

tête, une raucité de la voix et des douleurs au nez et à la gorge.

Yeux: Peut irriter les yeux. Les signes et les symptômes peuvent comprendre des

rougeurs, des enflures, de la douleur, des dilacérations et une vision trouble ou

voilée.

Peau: Peut provoquer une irritation de la peau. Les signes et les symptômes peuvent

comprendre des rougeurs, des enflures et des démangeaisons localisées.

Ingestion: Peut causer une irritation gastro-intestinale. Les signes et les symptômes peuvent

comprendre des douleurs abdominales, des problèmes d'estomac, des nausées,

des vomissements et de la diarrhée.

Sensibilisation de la peau : Pas disponible.

Sensibilisation des voies respiratoires : Pas disponible.

Problèmes médicaux aggravés par l'exposition : Pas disponible.

EFFETS DE L'EXPOSITION CHRONIQUE (à court et à long terme)

Organes cibles: Peau. Yeux. Tractus gastro-intestinal. Système respiratoire.

Effets chroniques : Un contact prolongé ou répété peut assécher la peau et provoquer une

irritation.

Cancérogénicité : Ce produit ne contient aucune substance carcinogène ou

potentiellement carcinogène au-delà des seuils de déclaration selon

les listes de l'ACGIH, du CIRC, de l'OSHA, ou du NTP.

Mutagénicité : Pas disponible.

Effets sur la reproduction : Pas disponible.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Marshall Unpacked

Date de préparation : 15 août 2025

Effets sur le développement

Tératogénicité: Pas disponible. **Embryotoxicité**: Pas disponible.

Produits synergiques au plan toxicologique : Pas disponible.

Section 12 : INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Écotoxicité :Pas disponible.Persistance/dégradabilité :Pas disponible.Bioaccumulation/accumulation :Pas disponible.Mobilité dans l'environnement :Pas disponible.Autres effets néfastes :Pas disponible.

Section 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Instructions relatives à

l'élimination :

L'élimination doit être effectuée en respectant toutes les lois et les réglementations locales, provinciales et fédérales. La réglementation

locale peut être plus stricte que les exigences régionales ou

nationales.

Section 14: INFORMATION SUR LE TRANSPORT

Département américain des transports (DOT)

Nom officiel d'expédition : Non réglementé.

Classe: Sans objet.

Numéro ONU: Sans objet.

Groupe d'emballage: Sans objet.

Plaque(s): Sans objet.

Transport des marchandises dangereuses Canada (TMD)

Nom officiel d'expédition : Non réglementé.

Classe: Sans objet.

Numéro ONU: Sans objet.

Groupe d'emballage: Sans objet.

Plaque(s): Sans objet.

Section 15: INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation fédérale

États-Unis

Cette FDS a été préparée pour répondre à la norme sur la communication des risques de l'OSHA des États-Unis (29 CFR 1910.1200, Hazard Communication Standard).



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Marshall Unpacked

Date de préparation : 15 août 2025

SARA Title III

Aucun composant n'est répertorié.

Réglementations de l'État

Massachusetts

Droit de savoir du Commonwealth pour le Massachusetts aux États-Unis (annexe A, titre 105, article 670.000 du Code de Massachusetts Regulations)

Aucun composant n'est répertorié.

New Jersey

Droit de savoir des travailleurs et de la population pour le New Jersey aux États-Unis (article 34:5A-5 du New Jersey Statutes Annotated)

Aucun composant n'est répertorié.

Pennsylvanie

Droit de savoir des travailleurs et de la population pour la Pennsylvanie aux États-Unis (titre 34, chap. 301-323 du Pennsylvanie Code)

Aucun composant n'est répertorié.

Californie

Proposition 65 de la Californie :

Ce produit ne contient pas de substances connues dans l'État de la Californie pour causer le cancer, des anomalies congénitales ou d'autres

dommages au fœtus.

Section 16: AUTRES RENSEIGNEMENTS

Clause de non-responsabilité :

Les renseignements contenus dans le présent document s'appliquent à la substance désignée, telle que fournie. Ces renseignements peuvent ne pas être valides si cette substance est utilisée en association avec d'autres substances. Il est de la responsabilité de l'utilisateur qu'il satisfasse à la pertinence et à l'exhaustivité de cette information pour son propre usage.

Date de préparation de la FDS: 15 août 2025

Version: 1.0

SGH FDS préparé par : Aegis Regulatory Inc.

Téléphone: 1 (519) 488-0351

www.aegisreg.com